

Les fontaines...

Parlons encore un peu de cette fontaine Subé, qui semble, depuis les travaux de restauration actuels, faire couler beaucoup d'encre. Cela se comprend, on y tient !

Déjà évoqué dans notre bulletin, avant son édification, il y a eu – comme toujours – un concours destiné à mettre en lisse les meilleurs projets, et ainsi donner à un jury de personnes aussi qualifiées qu'impliquées, un riche panel d'œuvres dans lequel faire un choix, en leur âme et conscience (et bon goût).

87 projets seront exposés à la Bourse du Travail début février 1903.

L'architecte connu et reconnu, René Binet, se rend à cette présentation rémoise, histoire de se faire une idée par lui-même, de la qualité et l'originalité des projets présentés.

Quand on parle d'originalité, M. Binet sait de quoi il parle. En effet, il a été le jeune architecte qui, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, a réalisé la fameuse *Porte Monumentale* de la Place de la Concorde à Paris. Cette porte gigantesque avait beaucoup fait parler d'elle. Moderne, elle rompt avec toutes les références connues à l'époque.

Orientaliste accompli, René Binet s'inspirait de cette *mode de l'ailleurs* en puisant dans ses connaissances, les mêlant aux formes naturelles puisées dans les traitées de biologie d'Ernst Haeckel... pour le résultat que l'on connaît, et un succès total non démenti.

On note que l'originalité de cette porte monumentale ne s'arrêtait pas à sa seule architecture, puisqu'elle a aussi beaucoup fait parler d'elle à cause, ou grâce à la statue qui la surmontait. Il ne s'agissait pas d'une simple « Renommée » tout ce qu'il y a de classique, mais de la statue de la « Parisienne », qui rompt avec toutes les formes de représentations de la statuaire classique.

Cette « Parisienne », belle et fière dame de Paris à la mode, en manteau de soirée, n'a pas eu que des adeptes, loin s'en faut... Mais au moins, au même titre que l'ensemble architectural qui lui servait de piédestal, elle a eu le mérite d'être moderne et innovante. Son sculpteur n'est pas non plus un inconnu pour le rémois, puisqu'il s'agit de Paul Moreau-Vauthier, auteur, entre autres, du « Monument aux Héros de l'Armée noire », installé au Parc de Champagne.

Tout cela pour dire que René Binet, jeune homme bien dans son époque avec déjà de belles expériences et surtout des réussites à son actif, est l'homme de la situation, pour nous donner un avis éclairé sur les œuvres candidates à orner l'angle formé par la Place d'Erlon et la rue Buirette.

M. Binet nous offre un riche compte-rendu de cette visite, et surtout de ses impressions, dans les pages de la revue *Art et Décorations*, de mars 1903.

...avant la fontaine !

Sans déflorer ses commentaires et appréciations, on constate qu'il est assez désappointé par le manque d'originalité et de créativité des projets présentés.

Sans rechercher une perle rare, comme le fut sa Porte Monumentale, on était en droit de s'attendre à découvrir des petites choses sortant de l'ordinaire. En 1903, nous sommes pratiquement à l'apogée de l'Art Nouveau... et même déjà à l'émergence d'un style beaucoup plus épuré, qui se développera vraiment au lendemain de la guerre, l'Art déco.

Mais à priori, rien de tout ça. C'est encore et toujours la Rome ou la Grèce antique qui l'emportent, et les classiques nudités, mixées avec des réminiscences XVIII et XIX^{ème}, dégoulinantes de détails.

Bien sûr, on peut supputer que les *challengers* ont préféré jouer la carte de l'assurance, en présentant des projets consensuels, à même d'emporter une large adhésion auprès des édiles locaux et du jury. On se rend compte qu'aucun de ces projets ne sortait véritablement du lot.

Si aujourd'hui, nous regardons « notre » fontaine Subé avec autant d'amour et d'indulgence, c'est assurément parce qu'elle représente un repère important de notre patrimoine rémois. Elle représente Reims, aussi ce que la Ville a pu subir dans les pires heures de la guerre, elle qui se dressait encore fièrement au milieu des décombres de la ville toute entière. Mutilée, certes, mais fière et vivante, comme un appel à se relever après les exactions des barbares.

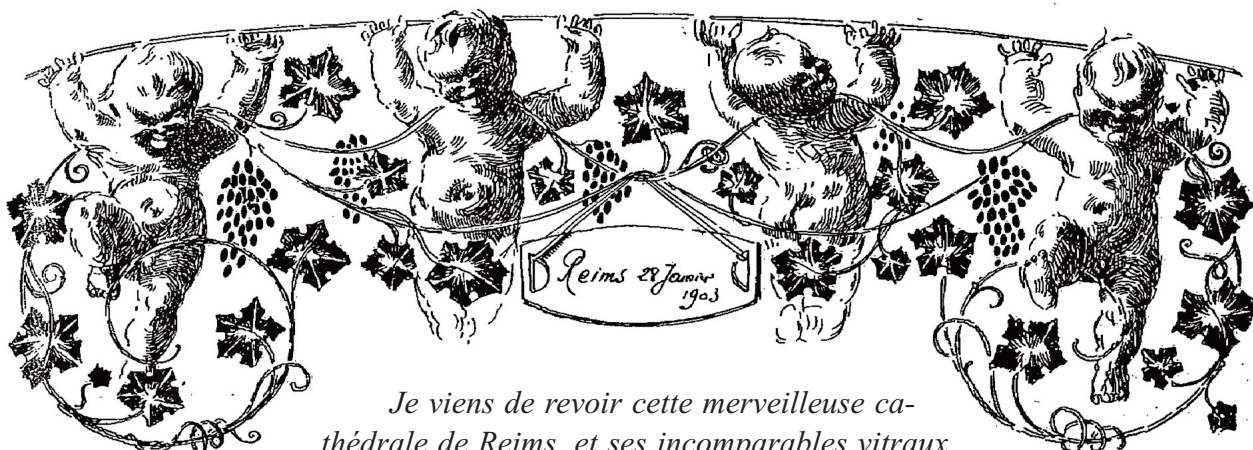
On lui devait bien une belle restauration !

Maintenant, je cède la plume à René Binet. Je me suis permis de retranscrire le texte original manuscrit paru dans *Art et décoration*, afin de vous faciliter la lecture. J'ai bien évidemment gardé la même mise en page, puisque rehaussée par les dessins de M. Binet lui-même, qui représentent les modèles de fontaines qu'il évoque.

On peut l'imaginer, il ne passe pas en revue les 87 projets, mais s'attarde sur un certain nombre, ceux qui ont eu un vrai intérêt, à ses yeux d'expert. On constate avec plaisir, que l'une de ces descriptions correspond au projet de fontaine Subé, presque similaire à celle qui sera édifiée à Reims. Je n'ai pas la chance de posséder de photos de la maquette du premier concours, mais on peut supposer que celle présentée au jury lors de la seconde sélection en octobre 1903, a dû subir quelques modifications et améliorations, notamment au niveau de la statuaire qui s'est enrichie, l'architecte André Narjoux s'étant associé au sculpteur Paul Gasq.

Laurent ANTOINE

PROJETS DE FONTAINE POUR REIMS



Je viens de revoir cette merveilleuse cathédrale de Reims, et ses incomparables vitraux projetant leurs feux multicolores, sur des tapisseries peut-être uniques au monde. Si je n'avais été, attiré dans un autre coin de la ville, là-bas, sur le boulevard Cérès, je me serais abandonné à la rêverie, autour de ces porches profonds, de l'ombre desquels semblent surgir les Prophètes et les Apôtres menaçant ou protecteurs, interrogateurs même, avec leur bon sourire naïf. Pendant combien d'heures me serais-je attardé, charmé par ces splendeurs ? J'ai dû m'en éloigner car cette fois je venais ici étudier les projets que furent présenter pour l'exécution d'une « Fontaine décorative » sur l'une des Places de la Ville.



L'exposition est là à la Bourse du Travail, sur le Boulevard Cérès. En entrant une impression de « déjà vu » se dégage de l'ensemble, le trouble augmente, lorsqu'on voit un monument funéraire, à côté d'une Fontaine, et deux pas plus loin, un char triomphal, traîné par des bœufs !!

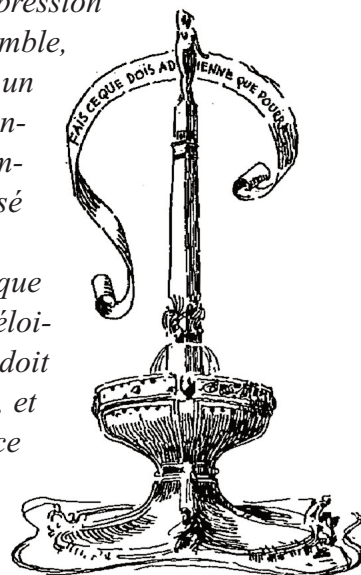
On suppose que les concurrents n'ont pas visé le même but, c'est l'explication qui se présente à l'esprit.

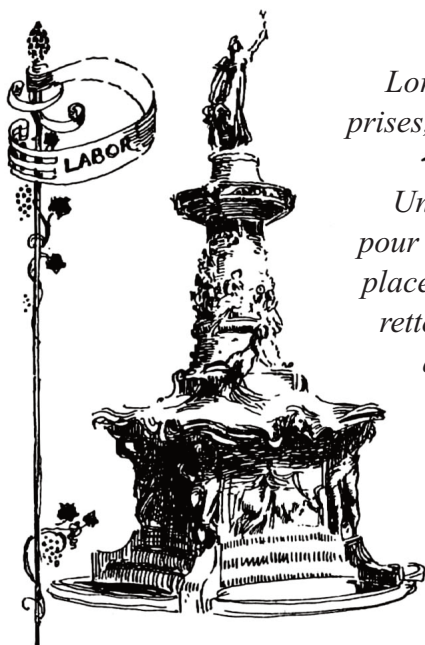
Toutefois, avant de chercher la raison de ces divergences, je puis dire que les uns et les autres, dans leurs conceptions particulières auraient pu s'éloigner des œuvres connues : le chef d'œuvre de Gaspard André à Lyon, ne doit pas arrêter l'éclosion d'une œuvre différente, ayant la même destination, et bien que Dalou, à la Place de la Nation ait fixé, d'une façon magistrale, ce problème de la statuaire ; le Char Triomphal, une recherche nouvelle dans ce sens n'est pas interdite.

Je voudrais aussi, noter l'insuffisance de la partie ornementale. Il est donc écrit, que nous ne jetterons plus jamais, tous ces vieux éléments qui nous viennent des royautés disparues !! Des dauphins, des sirènes des cariatides, des écussons, des mascarons, des chapiteaux. Il semble que tout cela soit définitif et qu'on n'y puisse rien changer, et il faut bien que cela soit puisque le Grand Palais et Petit Palais sont des chefs d'œuvre !!

Ah ! Misère et Corde dirait Thomas Vireloque.

L'œuvre d'art est quelque chose de plus simple et aussi de plus subtile que cela. Ici, c'est la tradition de l'Ecole qui domine, et il serait à craindre que le jugement ne soit aussi dans la tradition de l'Ecole, si nous ne savions quels sont les juges, et par quelle impartialité leur maîtrise sera guidée.





Lorsque ces lignes paraîtront il y aura certainement eu quelques surprises, car le jugement sera rendu.

Un homme généreux, M. Subé, a légué 200 000 francs à la Ville de Reims, pour élever sur une des places de la Ville, une fontaine monumentale. La place choisie fut le point de jonction de la Place d'Erlon et de la rue Bui-rette. L'administration municipale tira un excellent parti de la somme mise à sa disposition. 50 000 francs furent prélevés pour parer à différentes dépenses occasionnées par le concours, et des travaux de voirie.

Restaient donc 150 000 francs pour le monument proprement dit.

L'emplacement, assez restreint avait été fixé à un cercle de 13 mètres de diamètre pour le trottoir et une couronne de 1m30 de largeur

devait être laissée entre la bordure et la base de la fontaine. Le diamètre de la base était donc de 10m40.

Dans le programme, je relève cette observation qui, à mon sens, eut une grosse influence sur la pensée des concurrents : « La Ville de Reims est alimentée par des sources dont le rendement est limité. Les concurrents devront tenir grand compte de cette circonstance, qui ne permet pas d'effets de jets d'eau exigeant une grande consommation. Leurs efforts se porteront de préférence sur les effets décoratifs du monument lui-même. »

On devine de suite dans cette note la raison des divergences dont j'ai parlé plus haut : c'est là qu'elles ont pris naissance. Voici, j'en suis certains, la

conversation qui dut avoir lieu entre trois amis décidés à participer au concours :

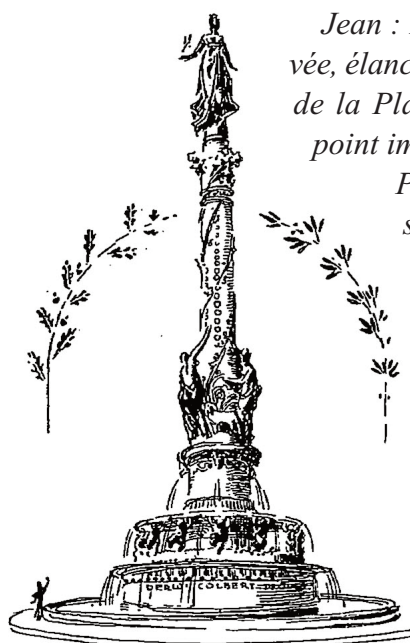
Pierre : Vous avez lu le programme ? Une fontaine sans eau !! Ce n'est pas une fontaine !

Paul : Mon cher, si tu avais bien lu tu aurais vu que les sources ont « un rendement limité ; mais il ne tient qu'à la Ville de la donner considérable... un réservoir... des pompes.

Pierre : Oui ; mais relisons, nous devons « tenir grand compte de cette circonstance », donc peu d'eau... très peu, et puis tiens regarde « leurs efforts se porteront de préférence sur les effets décoratifs du monument » C'est net ! L'eau n'est pas utile, c'est un monument à la Gloire de la Ville de Reims, avec allégories, statues, etc.

Paul : Décidément, tu exagères, moi, je ne conçois pas ce monument sans eau. C'est une fontaine, une fontaine décorative. C'est le titre du programme !!

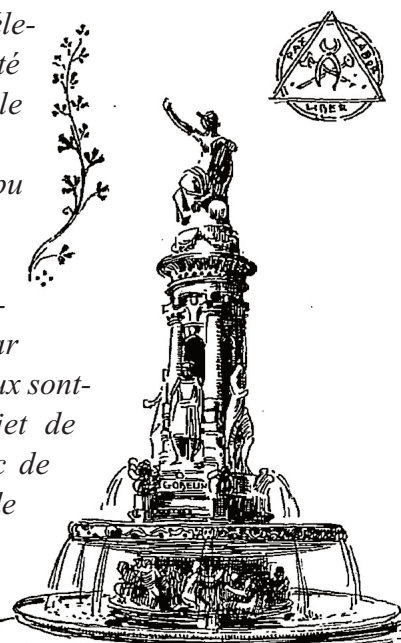




Grappe d'or.

Jean : Parfaitement... et une fontaine élevée, élançée, se voyant de loin de l'extrémité de la Place d'Erlon, de la Gare. Voilà le point important.

Pierre, Paul et Jean, n'ayant pu s'entendre, après ces échanges de justes raisons, se sont séparés. Chacun a continué intérieurement la conversation ; par quels raisonnements mystérieux sont-ils passés pour que le projet de Pierre soit une fontaine avec de nombreux jets d'eau, le projet de Paul, un monument commémoratif et celui de Jean, un Char Triomphant.

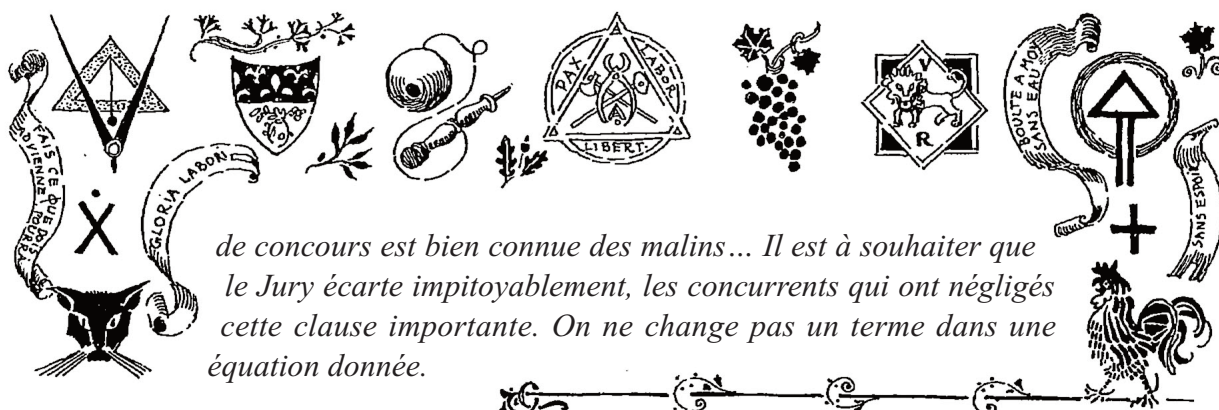


Mystère... peut-être né du fameux phénomène de cristallisation révélé par Stendhal. Qui eut rai-

son des trois ? Le projet de chacun peut être soutenu ; aucun pourtant n'a dégagé l'idée émise par Jean. Il fallait évidemment, prévoir une fontaine élevée, visible de loin ; c'était l'une des caractéristiques de ce monument, et le problème était d'autant plus difficile, que la base était restreinte ; ne nous en plaignons pas, car bien souvent l'artiste puise son originalité dans une difficulté à vaincre.

Je ne passerai pas sans dire un mot de la qualité des artistes : des architectes prirent part au concours, seuls. Seuls, aussi des sculpteurs et dans beaucoup de cas, ils se réunirent. Cette simple remarque, explique la nature de chaque projet : si l'architecte domine, le monument est commémoratif, si le statuaire domine, c'est un fatras, le plus souvent incompréhensible, des rochers ne sont pas en équilibre et que tendent à écraser les personnages placés dessus ou dessous. L'impression est pénible, on pense à une catastrophe ! Pour terminer cette discussion du programme, je reviendrai sur le chiffre de la dépense. Je crois que quelques concurrents n'ont pas tenu rigoureusement compte de cette condition. Dans certains projets (Cérès, Labor, ...), il est risible que la somme allouée soit insuffisante. Conçoit-on la réalisation de 8 ou 10 figures, pour cette somme ?

Et je ne fais pas état des parties ornementales, et de la mise en œuvre des matériaux. Cette rouerie



de concours est bien connue des malins... Il est à souhaiter que le Jury écarte impitoyablement, les concurrents qui ont négligés cette clause importante. On ne change pas un terme dans une équation donnée.

Combien de problèmes se résolvent avec l'appui de la richesse. L'Opéra ne serait sans doute pas, ce que nous admirons, si Garnier avait dû s'en tenir au crédit primitif ; mais revenons à notre cas, et reconnaissons que la somme votée par la Ville de Reims est insuffisante pour réaliser une œuvre d'art.

Nous voici, devant un grand nombre de projets portant leur devise comme Arlequin son masque, devises variées, réfléchies et joyeuses, hyperboliques et modestes, les unes rappelant la marque du tâcheron au XIII^{ème} siècle, les autres, le monogramme que le vieux sculpteur japonais grave sur le netsuké d'ivoire achevé de la veille.



Beaucoup de projets semblent être les différents états d'une même pensée dont le perfectionnement peut être attribué à différentes causes ; leur parenté n'apparaît qu'avec l'étude.

Etudions d'abord les projets dont la silhouette de base est devenue élançée :

Celui dont la devise est : VALMY : semble être au plus bas de l'échelle... c'est un ancêtre au même titre que les ammonites par rapport aux êtres humains. Aucune trace d'ingéniosité, un socle massif, des groupes massifs composés comme les groupes comiques des cimetières d'Italie ; sur toutes les faces des inscriptions d'une sincérité douteuse. Puis le projet (un timbre dans un carré) dont le socle est lourd et le couronnement ingénieux. Plus haut dans la progression le

projet « SITIO. » Silhouette meilleure et dénotant plus d'intelligence artistique. Il y a loin du Valmy à cela ! Un socle carré aux arêtes abattues, couronné par un chapiteau supportant deux personnages, l'un debout, qui semble consoler l'autre à genoux devant lui ; idée charmante, mais un peu triste. Quatre contreforts épaulent ce socle, et quatre chimères aux ailes pointues, au regard perçant fixant obstinément le visiteur en tenant leurs mâchoires dans les deux mains. Le sentiment général de cette œuvre s'éloigne du programme. Ensuite le projet « FAIS CE QUE DOIS ADVIENNE QUE POURRA. » Le croquis que j'en donne explique sa particularité. Le squelette répond au programme, l'enveloppe s'en éloigne.

Malgré tout le charme des détails de sculptures du projet – LABOR – je ne puis m'empêcher de regretter la lourdeur du socle, et l'égalité des deux parties principales du monument. Les faces du socle, incurvées, sont décorées de bas-reliefs, et les angles occupés par quatre belles cariatides supportant ses vasques souples ; au-dessus, un piédouche forme la 2^{ème} partie du monument, très finement décorée, une vasque le couronne et au sommet du monument « la démocratie triomphante. »

L'ensemble de cette œuvre est très monumental, mais peut-être au détriment de sa légèreté. Le projet : IL N'EST CITÉ QUE JE PRÉFÈRE À REIMS, est fait de réserves, l'ensemble est peu froid, et pourtant très correct, la sculpture très habile est éteinte par la sévérité architecturale.



Celui portant la devise « LES ARMES DE REIMS » est plus élancé que les précédents, un peu froid peut-être. Une colonne décorée de pampres est entourée de 4 contreforts verticaux reliés au sommet par des coquilles d'où l'eau tombe dans une vasque, puis dans une seconde frangée comme un beau coquillage, au sommet un vase, à la base des nervures souples achèvent la ligne des contreforts s'arrêtent à quatre socles décorés de groupes d'enfants.

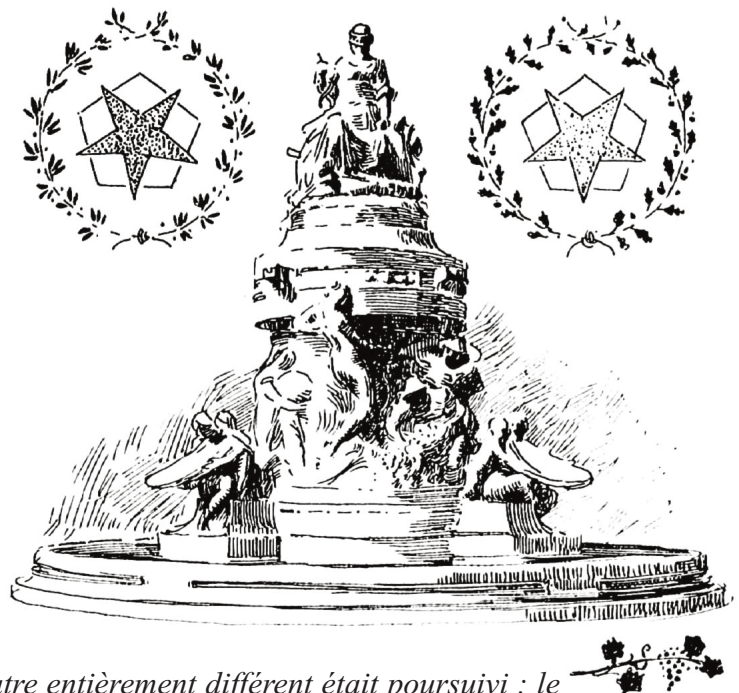


Sur le même plan je mettrais le projet « LE VIN & LA LAINE » très pondéré, le croquis que je donne, ne dispensera de longues explications ; en exhaussant un peu le couronnement l'effet de ce monument serait excellent sur le cours d'Erlon. C'est l'œuvre d'un artiste expérimenté.

Le projet « PAX LABOR » me semble plus étudié que les précédents sous une grande vasque circulaire dont 8 figures symbolisant les grandes industries de Reims ; au-dessus un groupe de quatre colonnes avec les statues de quatre rémois illustres.

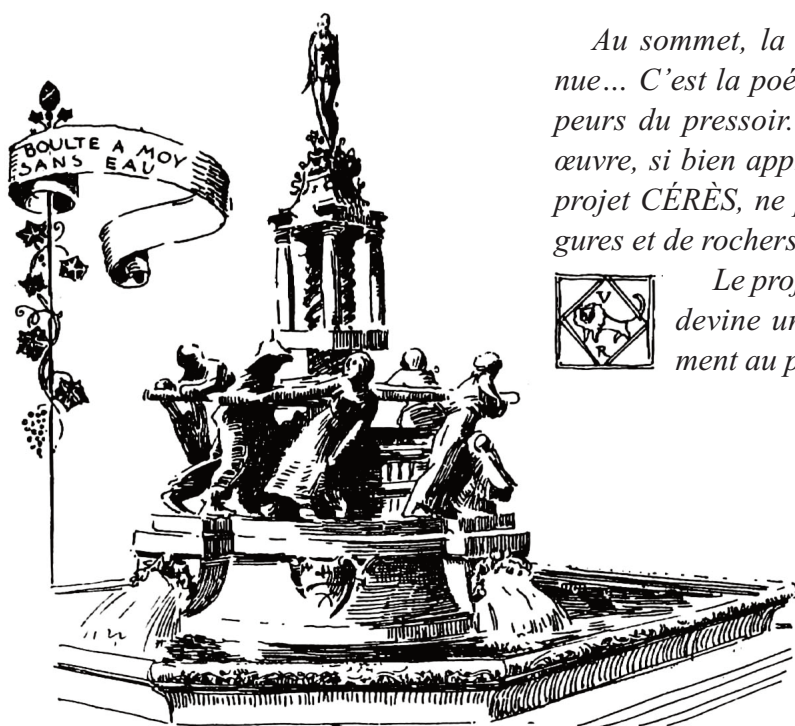


Colbert, Nanteuil, Gobelin et Linguet : au sommet une figure décorative très largement traitée. Excellent projet qui peut attendre sans crainte l'arrêt du Jury. Le projet « GRAPPE D'OR » est conçu dans le même esprit avec des simplifications que nous ne croyons pas à son avantage. Une haute colonne incrustée de mosaïque d'or, autour de laquelle s'enroulent des pampres s'épanouissant en chapeau, forme la ligne dominante du monument, à la base de la colonne deux figures symbolisant le Vin & la Laine, au sommet de la figure de la Ville de Reims. Autour du socle, une vasque légère portée par 12 petits enfants foulant joyeusement le raisin dans une grande cuve cylindrique qui forme le socle du monument. A notre sens (!) les enfants auraient dû être traités plus librement, et le socle avec moins de froideur. Je dirais à l'architecte de ce projet, s'il était mon ami, e dégager à l'avenir son intuition de l'étreinte du raisonnement mathématique.



Celle qui nous semble être l'évolution de quelques projets issus d'une même pensée. Combien restent, que le cadre restreint de cette étude ne nous permet pas d'étudier pendant que le principe que nous venons d'étudier était développé par une catégorie d'artistes, un autre entièrement différent était poursuivi : le monumental.

Le point de vue est tout autre, et ici, la qualité compense la quantité. Le projet « BOUTE A MOY SANS EAU » est de premier ordre, la pensée qui domine ne pouvait naître que dans le cerveau d'un artiste : autour d'une large cuve, des vendangeurs actionnent la vis d'un pressoir en portant leurs efforts sur des leviers.



Au sommet, la vis surmontée d'une délicate figure nue... C'est la poésie du Vin s'élevant radieuse des vapeurs du pressoir. Voici simplement le thème de cette œuvre, si bien appropriée à la Ville du Champagne. Le projet CÉRÈS, ne présente qu'un amoncellement de figures et de rochers sur un socle trop bas.



Le projet est infiniment plus remarquable, on devine une pensée, ce qui manque complètement au projet précédent. Quatre hommes portent un brancard enguirlandé de lourds feuillages, sur cette sorte de pavois s'élève la statue de la Ville de Reims que couronne un génie. Evidemment cette œuvre s'écarte du programme ; mais il faut en reconnaître les grandes qualités.

Et enfin la devise présente une œuvre rare. La Ville de



Reims devenue cité industrielle foule aux pieds les emblèmes de la monarchie, dans le socle, une élégante figure de la fortune se dégage des produits manufacturés, vins et tissus, et s'élève vers Reims. Par une déviation de la pensée, bien naturelle, un artiste, l'auteur de « GLORIA LABORI » a traduit le monument par un char triomphal. Un char, aux armes de la Ville de Reims, et orné de médaillons où sont figurées les gloires de Reims, porte le travail Couronné par la Patrie. Sans doute, il y a là une réminiscence du char de la Place de la Nation ; mais la personnalité de l'auteur ne s'en affirme pas moins très nettement. Dans le même ordre d'idée, nous pourrions citer le projet « AUX HUMBLÉS » une gracieuse figure de la Ville de Reims reçoit des ouvriers, les fruits de leur travail.



Cette analyse rapide terminée, je revois l'ensemble à la somme du travail apportée par les artistes, et je suis stupéfait. En vérité la pensée « GLORIA LABORI » trouve exactement



ici une adaptation nouvelle « Le triomphe des artistes. »

La déesse des Arts, sur un char traîné par des bœufs, symboles du labeur et de la patience et en tête, sur le front du cortège, l'Espérance, l'œil brillant, fixé sur des choses

lointaines, confuses, qu'elle seule peut voir et discerner.

Espérer toujours sans craindre l'avenir, c'est le noble apanage des artistes et c'est aussi leur force.

R. B. J. in.